



Sécurité, santé au travail - Les obligations réglementaires

14 avr.
05 juil.
20 oct.

Durée 1 jour (7 heures)

Nantes / Rennes : 450 € HT
Brest /Le Mans : 500 € HT

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation et les obligations en matière de sécurité et de santé au travail
- Evaluer la responsabilité de chacun des acteurs
- Etablir un diagnostic réglementaire de sa structure
-

Participants / Pré-requis

- Employeur, Chef d'entreprise, Responsable et collaborateur des ressources humaines, préventeur, animateur sécurité
-

Moyens Pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

Programme de formation

1. La réglementation sécurité et santé au travail

- Les textes
- Les obligations et la responsabilité

2. Les principales obligations réglementaires

- Les principes généraux de prévention :
- Obligation générale de prévention
- Obligation de résultat pour l'employeur et ses délégués
- Prévention et Evaluation des risques professionnels- Document Unique
- Les principales obligations et exigences à respecter
- Formation, secours, surveillances médicale, entreprises extérieures, réglementation machines, risques chimiques, risques psychosociaux

3. Appliquer les obligations

- Les documents obligatoires : Document Unique, bilan annuel
- L'information : règlement intérieur, registres et affichages obligatoires, consignes de travail
- La formation
- Les droits et obligations des salariés
- Droit d'alerte et droit de retrait
- La surveillance médicale

4. La place de la sécurité dans la stratégie d'entreprise



Contactez-nous au 02 90 01 32 10.

aginius
formation